

Recherches sociographiques



Patricia CARIS et Brian L. MISHARA (dirs), *L'avenir des aînés après l'an 2000*

Jacques Roy

Volume 37, Number 2, 1996

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/057063ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/057063ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Roy, J. (1996). Review of [Patricia CARIS et Brian L. MISHARA (dirs), *L'avenir des aînés après l'an 2000*]. *Recherches sociographiques*, 37(2), 382–384.
<https://doi.org/10.7202/057063ar>

maladie et la mort, la relation clinique, constituent autant de lieux hétérogènes de réflexion que le sida ne parvient pas à lier. Le rôle de soutien qu'on lui a conféré dès le départ — le titre du livre devient plus explicite une fois situé dans cette perspective — demeure trop faible. Plutôt qu'une analyse intégrée, l'ouvrage nous offre un ensemble de réflexions juxtaposées sur différents thèmes. Le sida et les sidatiques font partie de ce paysage mais n'occupent pas la place qui leur était apparemment réservée.

Serge GENEST

*Département d'anthropologie,
Université Laval.*

Patricia CARIS et Brian L. MISHARA (dirs), *L'avenir des aînés après l'an 2000*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1994, 292 p.

Le rapport Pelletier, *Vers un nouvel équilibre des âges* (1991), représente un jalon important de l'évolution des politiques sociales du gouvernement du Québec à l'endroit des personnes âgées. Plus précisément, il propose une vision d'ensemble, et l'idée d'une intégration plus large des aînés dans la société constitue la ligne directrice du document. La création d'un Conseil des aînés, une des recommandations clés du rapport, vise à associer les personnes âgées à la vie collective. Les auteurs suggèrent également l'élaboration de programmes et de politiques s'inscrivant dans une continuité où seraient respectés les choix des aînés et les modes de vie qu'ils auraient connus dans leur existence.

Ce détour sur le rapport Pelletier apparaît nécessaire puisque l'ouvrage collectif, dirigé par Patricia Caris et Brian L. Mishara, porte essentiellement sur les suites à lui donner. Contrairement au titre annoncé, *L'avenir des aînés au Québec après l'an 2000*, qui suggère une perspective prospectiviste, le livre est principalement un compte rendu d'échanges et de discussions ayant eu lieu les 1^{er} et 2 juin 1992 dans le cadre de journées d'étude sur le rapport Pelletier et ses recommandations. Plus de deux cents personnes (aînés, intervenants, gestionnaires, planificateurs, etc.), souvent associées de près à l'élaboration du rapport, sont venues échanger en ateliers sur ses recommandations.

Telle une auberge espagnole, le volume héberge une grande diversité de sujets, répartis en 14 chapitres, allant du travail et de la sécurité du revenu à l'habitation, la prévention et la promotion, les rentes, la justice, les services à l'endroit des aînés, le soutien familial, la violence et les abus à l'égard des personnes âgées, etc. Le livre s'ouvre sur deux présentations de conférenciers et se termine par une annexe contenant une synthèse fort intéressante de Madeleine ROCHON, démographe, sur les caractéristiques sociodémographiques des aînés du Québec et le vieillissement de la population. Ce travail est une véritable mise à jour des principales données démographiques sur les aînés, sur leur état matrimonial et divers aspects de leur vie, sur leurs réseaux de relations et l'aide reçue par ceux qui vivent à domicile. Au milieu de l'ouvrage, on trouve une réflexion sur les jalons d'une éventuelle politique sociale

du vieillissement. Entre ces trois points de repères, s'intercalent des synthèses d'ateliers et de tables rondes sur les sujets traités par madame Rochon.

Le livre est inégal. Des propos se recourent. Des textes intéressants (par exemple, celui sur les jalons d'une politique sur le vieillissement) sont précédés ou suivis d'autres textes d'intérêt plus mitigé. Dans l'ensemble, il est difficile de repérer une toile de fond, un fil directeur entre les échanges et les discussions; la conclusion témoigne de cette difficulté qui nous accompagne tout au long du volume. Peut-être qu'il ne pouvait en être autrement compte tenu de l'objectif visé par le projet.

Malgré le caractère « éclaté » de l'ouvrage, on peut identifier quelques lignes de fond qui le traversent. Ainsi, par exemple, bon nombre d'auteurs soulignent que les aînés ne forment pas un bloc homogène et, qu'en ce sens, toute réflexion sur les politiques et les services doit éviter le piège d'une conception universelle de la réalité des personnes âgées. Ce triomphe du particulier sur le général (selon l'expression de LESEMANN et CHAUME dans *Familles-providence, La part de l'État*, 1989) prend ici tout son sens dans la discussion qu'engagent entre autres Pierre Joubert et Marc-André Maranda sur une éventuelle politique sociale du vieillissement ou André Bergeron et François Renaud sur la question de l'habitat, par exemple. La diversité des besoins et des situations vécues par les aînés invalide l'idée d'un ensemble « mur à mur » de politiques et de services; selon différents auteurs, il faut construire en tenant compte de cette diversité.

Un autre point d'ancrage s'impose: les enjeux sociaux posés par l'objectif d'orienter les services dans le sens du maintien des aînés dans leur milieu naturel et de considérer les familles et les ressources de la communauté comme les principaux acteurs de la santé et du bien-être des personnes âgées. Entre autres, le texte de Daphné NAHMIASH met en évidence le fait que 80% des soins et services aux aînés sont dispensés par la famille, en majorité par les femmes. Elle souligne en même temps le danger que la famille soit considérée par l'État comme « pourvoyeur universel » de services et que, dans cette façon, elle soit utilisée comme ressource au service de l'État, du réseau public de services. Le danger d'un glissement du concept « d'État-providence » à celui de « famille-providence » est omniprésent. Enfin, l'auteure coupe court à un mythe voulant que les aînés soient les seuls bénéficiaires des relations intergénérationnelles: selon l'enquête sociale générale réalisée par Statistique Canada en 1985, les aînés donneraient davantage d'aide à leur famille qu'ils n'en reçoivent d'elle.

Dans la foulée de ces réflexions, Pierre JOUBERT et Marc-André MARANDA posent des interrogations en marge de l'élaboration d'une politique sur le vieillissement: « Est-ce le rôle de l'État de gérer le phénomène d'éclatement des structures ou mécanismes de support social et de soutien à la famille? » (p. 108). « Doit-on réinvestir la famille ou les proches du rôle prédominant dans la gestion des prises en charge spécifiques ou individuelles? » (p. 108). « Dans quelle mesure peut-on impliquer les aînés à la prise de décision, à la planification des services, les faire participer à toute l'organisation et la planification des services publics qui leur seront destinés? » (p. 119).

Questions fort d'actualité dans le réseau québécois de la santé et des services sociaux! Les auteurs exposent un paradigme des politiques sociales à quatre volets: un premier porte sur des politiques concernant les personnes âgées en perte d'autonomie (le document de politique *Un nouvel âge à partager* du ministère des Affaires sociales en 1985 en serait une illustration); un second concerne plus largement les personnes âgées dans une perspective d'intégration sociale, débordant largement le secteur de la santé et des services sociaux; c'est pour

l'essentiel, la vision du rapport Pelletier ; un troisième renvoie au phénomène de la vieillesse ; enfin le dernier volet, le plus global, propose une politique sur le vieillissement selon lequel les actions porteraient sur l'ensemble des conditions déterminantes du vieillissement et engageraient la société dans tous ses secteurs d'activités. Les auteurs insistent pour que les politiques sociales ne s'intéressent pas uniquement à l'aspect des services aux aînés mais également aux conditions qui entourent l'émergence du phénomène de vieillissement. Cette façon de voir s'accorde bien avec la conception d'une politique sur le vieillissement formulée par Anne-Marie GUILLEMARD (1984) et qui se définit ainsi : «L'ensemble des interventions publiques structurant les rapports entre vieillesse et société».

En conclusion, Patricia Caris et Brian L. Mishara soulignent un consensus chez les participants sur l'importance de la concertation pour atteindre les objectifs du rapport Pelletier. De même, on prend acte du fait que le système de santé est axé sur le curatif plutôt que sur le préventif et que le développement des programmes et des services devrait davantage viser le maintien de l'intégration sociale des personnes âgées dans leur communauté. Au-delà de ces consensus généraux, les auteurs rappellent diverses recommandations des ateliers de travail sans toutefois dégager une synthèse d'ensemble qui nous aurait fourni un cadre d'analyse plus général des diverses contributions.

Bref, un ouvrage collectif plutôt hétéroclite qui, sans se poser comme point de référence pour la communauté scientifique (ce n'était pas son intention originelle), aborde néanmoins des pistes susceptibles d'ouvrir la réflexion sur les personnes âgées et le phénomène du vieillissement dans la société.

Jacques ROY

*Centre de recherche sur les services communautaires,
Université Laval.*
